



# MARCILLÉ-INFOS

N°210 - SEPTEMBRE 2021



## Le mot du maire...

Marcilléennes, Marcilléens,

Les vacances sont terminées pour beaucoup d'entre vous, l'heure de la rentrée va bientôt sonner. Le nombre d'élèves des deux écoles a augmenté quelque peu, mais leur capacité d'accueil est encore suffisante. Le protocole sanitaire mis en place reste identique à celui du mois de juin. Il évoluera probablement en fonction de la situation actualisée.

Retour sur le mois de juillet :

Le centre de loisirs, mis en place à l'école Louise Bellays, par Crocq'Vacances, sous la direction de Brigitte LEGENDRE, a très bien fonctionné. Les enfants ont pu profiter des infrastructures de l'établissement, et des jeux mis à disposition par l'E.S.C.A.L.E. L'ouverture de la motte féodale a permis aux enfants de prendre connaissance de l'histoire du château, tout en s'exerçant à l'apprentissage du dessin, un kit d'atelier croqueur a été mis à leur disposition.

Le succès des Ephémères de la Minoterie vient compléter les activités du mois de juillet. Les marchés du vendredi soir et la vente de petite restauration ont permis à un grand nombre de Marcilléens de tous âges de se retrouver pour des moments de convivialité qui ont fait beaucoup de bien. Les spectacles proposés les dimanches après-midi ont rassemblé un public plus large. L'énorme travail des bénévoles et l'implication sans faille des membres de l'association est à saluer.

### Le Marcillé-Infos de ce mois arbore le nouveau logo de la commune.

L'équipe municipale a souhaité renforcer l'identité de la commune par la création d'un logo en lieu et place du blason historique, emblème du seigneur RIWALLON qui édifia le château pour son fils Robert au XI<sup>ème</sup> siècle.

La commune a de nombreux atouts justifiant une identité visuelle personnalisée. L'idée était de conserver l'empreinte du blason historique, avec le lion prenant appui sur une tour du château. Ont été ajoutés l'étang, pierre angulaire économique et touristique de la commune et la verdure, symbolisant la nature et la place de la commune sur le territoire rural.

Le concepteur de ce logo n'est autre que Tanguy CORGNE, un enfant du pays. Plusieurs réunions avec la commission communication ont été nécessaires pour mener à bien ce projet. On ne pouvait espérer mieux, que de confier la création d'un symbole à un Marcilléen de naissance, qui peut être fier du travail réalisé.

Le maire, Laurent DIVAY

Le secrétariat de la mairie sera exceptionnellement fermé le samedi 4 septembre mais sera ouvert le samedi 11 septembre.

Le repas du C.C.A.S. aura lieu le **MARDI 19 OCTOBRE 2021** à la salle polyvalente de Marcillé-Robert

**Tarifs : 10 € pour les + de 70 ans et 20 € pour les - de 70 ans**

### Aire de jeux située à la base de loisirs du Rachapt

Les services techniques ont procédé au retrait des jeux situés près de l'Étang.

En effet, suite au passage de la commission de sécurité, ces derniers n'étaient plus conformes aux normes de sécurité nécessaires à leur utilisation. Après avoir pris contact avec plusieurs entreprises, la remise en état de ces jeux n'est pas envisageable, il a donc été décidé de les retirer. Une réflexion pour la mise en place d'une nouvelle structure de jeux est en cours.

Si des personnes souhaitent acquérir l'ancien équipement pour leur utilisation personnelle, vous pouvez vous faire connaître en mairie avant le 13 septembre.

Un prix sera déterminé lors du prochain conseil qui se tiendra le 16 septembre.



**Envoyez vos articles pour le Marcillé-Infos du mois d' OCTOBRE avant le 26 septembre 2021**

**Recevez le Marcillé-Infos par mail en envoyant vos coordonnées**

**[communication@marcille-robot.bzh](mailto:communication@marcille-robot.bzh)**

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 22 JUILLET

Secrétaire de séance : BALARD Maryvonne

### Finances : Transfert des frais d'études au budget Lotissement du Bocage

Le Conseil municipal :

- ☞ ACCEPTE de transférer les frais d'études s'élevant à 12 900 € sur le budget annexe Lotissement du Bocage
- ☞ DONNE tous pouvoirs au Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.

### Finances : Fixation du montant du loyer de la Boulangerie

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- ☞ DIT que la délibération n°34-16/05/2019 en date du 16 mai 2019 est complétée par cette délibération
- ☞ DÉCIDE que le montant du loyer du commerce sera fixé à par mois, à 300 € T.T.C, soit 250 € Net après versement de la TVA (avec gratuité pour la première année, soit 12 mois à compter de la date d'ouverture.)
- ☞ AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier

### Finances : Admission des créances irrécouvrables

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- ☞ CONSTATE l'effacement des dettes pour un montant total de 1 333 € 45.
- ☞ DIT que la dépense correspondante sera constatée sur le budget 2021 au compte 6542 (Créances éteintes)

### Finances : Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions à usage d'habitation

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- ☞ CONSTATE l'effacement des dettes pour un montant total de 1 333 € 45.
- ☞ DIT que la dépense correspondante sera constatée sur le budget 2021 au compte 6542 (Créances éteintes)

### Finances : Redevance d'occupation du domaine public par ORANGE

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- ☞ FIXE la redevance d'occupation du domaine public pour l'année 2020 auprès d'ORANGE à 1 191€75.
- ☞ FIXE la redevance d'occupation du domaine public pour l'année 2021 auprès d'ORANGE à 1 183€10.
- ☞ AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier et à encaisser cette redevance.

### Enfance-Jeunesse : Participation aux frais de fonctionnement de l'École Sainte-Marie pour l'année 2020/2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- ☞ ANNULE la délibération n°2021.16/02.09 en date du 16 février 2021.
- ☞ DIT que le montant de la participation est de 5 672 € par trimestre et non pas 5 450 € 33, une régularisation sera faite. À noter que le montant de 4ème trimestre sera calculé en fonction des effectifs à la rentrée de septembre 2021

### Intercommunalité : Approbation de la convention constitutive de groupement de commandes entre Roche aux Fées Communauté et ses communes membres pour le marché de la fourniture d'accès internet et de réseau MPLS

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- ☞ AUTORISE la participation de la commune de MARCILLÉ-ROBERT au groupement de commandes pour le marché de fourniture d'accès internet et de réseau MPLS, passé avec Roche aux Fées Communauté et les communes participantes précitées
- ☞ APPROUVE les termes du projet de la convention constitutive du groupement de commandes ci-jointe ; de désigner Roche aux Fées Communauté en tant que coordonnateur dudit groupement et sa Commission d'appel d'offres compétente pour émettre un avis sur l'attribution du marché
- ☞ AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant légal, à signer ladite convention, ainsi que tout document s'y rapportant, y compris les avenants éventuels.

## LA MÉDIATHÈQUE

Attention, le Passé sanitaire est désormais obligatoire pour toute personne majeure souhaitant entrer dans l'ensemble des médiathèques du réseau Libellule (cf. le décret 2021-1059 paru le 7 août 2021).  
Si vous ne possédez pas votre passe sanitaire, nous vous offrons la possibilité de récupérer vos réservations à la porte de votre médiathèque.  
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Agathe au 02.99.43.69.69  
Merci de votre compréhension.

## LE PIMMS



La prochaine permanence du PIMMS à Marcillé-Robert se tiendra le mardi 7 septembre de 12h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.

Ils sont joignables par téléphone au 07.78.81.92.05 et par mail : [pimmsmobile35@pimms.org](mailto:pimmsmobile35@pimms.org)

## FORMATION DE PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUE DE NIVEAU 1 (PSC1)



SAPEURS-POMPIERS  
Union départementale

AIDEZ-NOUS A PROTEGER  
VOS PROCHES !

Formez-vous  
aux gestes  
qui sauvent...

LE SAVOIR-FAIRE ET  
L'EXPÉRIENCE QUOTIDIENNE

La première session de formation aux premiers secours a eu lieu le mercredi 30 juin. Une partie de personnel communal a assisté à celle-ci ainsi que 4 administrés.

Afin de répondre aux demandes, une seconde date est proposée à l'ensemble de la population le **samedi 2 octobre de 8h15 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.**

Le programme comprend plusieurs modules : protection, alerte, étouffement, hémorragie, inconscience, « ne respire pas » et utilisation du défibrillateur automatique externe – DAE, malaises, traumatismes.

C'est une formation **très accessible**, ouverte à tous **dès le plus jeune âge (12 ans).**

Inscription à faire auprès du secrétariat :

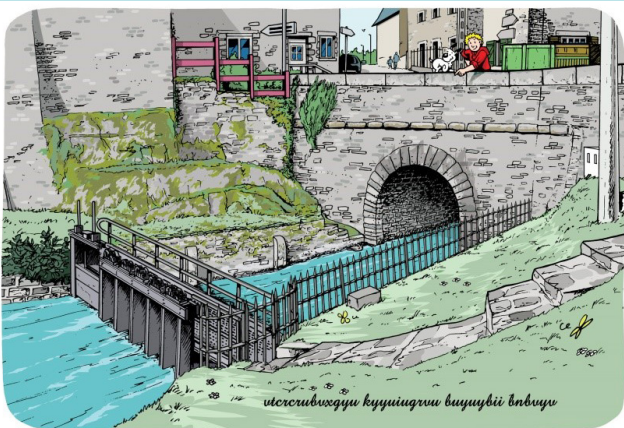
02 99 43 67 34 ou [mairie@marcille-robert.bzh](mailto:mairie@marcille-robert.bzh).

Le coût de la formation est de 55€ (sous réserve qu'elle soit composée de 10 participants)

### EXPOSITION : VOYAGE AU FIL DE LA SEICHE

#### Recherche de témoignages et de documents

Vous connaissez peut-être ces deux personnages de bande dessinée créés par Bruno BERTIN ? En septembre 2022, à l'occasion des Journées du patrimoine, ils nous feront redécouvrir la haute vallée de la Seiche et Marcillé-Robert, grâce à un album graphique, une exposition et un livre.



Extrait de l'album : Vick et Vicky examinent ici les vannes de l'étang à la Ville Bedon.

Pour mettre en valeur toute la vie auprès de l'eau, avec les meuniers, agriculteurs, pêcheurs, ou simples riverains ; la commune et les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine sont à la recherche de témoignages de toutes époques ; des photographies sur la rivière et l'étang comme les travaux des berges, les lavoirs, les viviers, les parties de pêche, les réunions familiales au bord de l'étang.

Des souvenirs de famille, tels des menus de repas comportant des poissons d'eau douce, des tableaux de scènes ou de paysages seront aussi les bienvenus.

Merci de nous faire parvenir ces documents à la mairie de Marcillé-Robert. Ils seront photographiés par les Archives départementales et restitués par la mairie.

Contact : mairie de Marcillé-Robert : tel 02 99 43 67 34

### LES RENDEZ-VOUS DU CLUB

#### Rencontre des adhérents - Après-midi jeux

Mardi 14 et Mardi 28 septembre

#### Gym Prévention Santé

Reprise des cours le lundi 6 septembre, à la salle polyvalente de 9 h15 à 10 h 15. Les cours animés par Matthieu GESLIN, professeur agréé, se dérouleront tous les lundis, hors vacances scolaires. Le passe sanitaire est obligatoire pour pouvoir participer à ces cours. Contact pour les inscriptions et renseignements : Marcel JAMOIS (02 99 43 68 22)

#### Pour prendre date :

Les bals du mois de Septembre : vendredi 3 septembre à Martigné-Ferchaud avec Sylvère BURLLOT ; le 10 septembre à Rannée avec Jean-Pierre RAULT ; le 17 septembre à Coësmes avec Stéphane FAUNY ; le 24 septembre à Coësmes (organisation club de Retiers).

Les Concours de Belote redémarrent le lundi 27 septembre à Coësmes ( organisation club de Ste Colombe)

Le concours suivant aura lieu à Eancé le lundi 11 octobre.

Sortie Bowling : la prochaine est prévue le mardi 12 octobre à Vitré. Inscription obligatoire auprès des responsables du club pour le 5 octobre.

Sortie Déjeuner Spectacle au Cabaret Moustache à Nouvoitou est programmée le mercredi 10 novembre. Organisation : club de Essé. Prix : 72 €. Inscriptions au plus tôt auprès de Marcel JAMOIS. Places limitées.

Le Spectacle «Les Bodins» prévu le 3 octobre à Angers est annulé.

Le Spectacle de fin d'année de Gémouv 35 - les Aînés Ruraux, avec l'humoriste Jean PIÉ PIÉ intitulé « Les Chiens ne font pas des Chats » se tiendra le lundi 22 novembre à la salle Le Zéphir à Châteaugiron. Prix de l'entrée : 15 €. Inscriptions avant le 5 novembre.

**Soirée à la Minoterie avec l'association IDEAL - le samedi 4 septembre**



- ↳ Ciné plein-air sur le thème de la Convention Climat
- ↳ Présentation de l'association et débat avec Grégory DOS SANTOS membre de la Convention
- ↳ A partir de 19h00, petite restauration et buvette sur place
- ↳ Projection du documentaire à 21h30
- ↳ Passe sanitaire obligatoire

Festival  
**DÉSARTICULÉ**

La commune de Marcille-Robert et l'association «Rue des Arts» vous proposent le dimanche 5 septembre, deux spectacles qui auront lieu sur le site de la Minoterie, ou, selon la météo, à la salle polyvalente. Buvette sur place (gérée par la Minoterie) - Passe sanitaire obligatoire.



**FLEUR de FRED TOUSCH - (Théâtre de rue) à 14h30**



**GIRAFE SONG (Chanson théâtralisée) à 17h00**

**JOURNEES DU PATRIMOINE**

**les 18 et 19 septembre au château de Marcillé-Robert**



**Découverte des ateliers-croqueurs**

Atelier d'arts plastiques le samedi 18 et dimanche 19 septembre après-midi

- ↳ de 14 à 15 h : atelier pour les moins de 12 ans
  - ↳ de 16h à 17h : atelier pour les plus de 12 ans et adultes
- Avec un professionnel des arts plastiques, venez découvrir et tenter de reconstituer le château et même d'imaginer ce à quoi il pouvait ressembler.

**Soirée ciné plein-air**

- ↳ À partir de 18h30 : concert
- ↳ 21h30 : film surprise
- ↳ Petite restauration et buvette sur place
- ↳ Passe sanitaire obligatoire

**OFFRE D'EMPLOI**

La Résidence de l'Etang de Marcillé-Robert recherche des aides-soignant.e.s.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la résidence au 02.99.43.67.21

**ENQUÊTE**

Habitants de Roche aux Fées Communauté et usagers

**Petite enfance, enfance-jeunesse, vivre ensemble ...**



**[ Connaitre vos besoins ]**

**Jusqu'au 10 septembre**



**Retrouvez le questionnaire en ligne !**

